

> **PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DU PRÉFET MARITIME DE LA MEDITERRANÉE**

# Vaste exercice anti-pollution à Bonifacio

**Du 8 au 10 octobre, la Préfecture maritime de la Méditerranée a organisé et conduit, en lien avec la préfecture de Corse du Sud, un exercice de lutte anti-pollution dans les Bouches de Bonifacio.**

**VIGIE.** Cet exercice de lutte contre la pollution par hydrocarbures en Méditerranée associant quatre Etats (France, Italie, Monaco, Espagne) a débuté mardi 8 à Ajaccio en présence du prince Albert de Monaco et de hauts dirigeants des marines française et italienne.

L'exercice "Ramogepol", qui se déroule chaque année depuis 1993 et auquel l'Espagne participe pour la première fois, a eu lieu dans les bouches de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne. Son scénario est une collision entre deux navires vraciers avec des chutes de marins à la mer et une pollution par hydrocarbures près des côtes. L'exercice est organisé chaque année en Méditerranée occidentale pour tester le plan d'intervention franco-italo-monégasque (Ramogepol) et les plans français et italien de gestion de crise maritime, selon la préfecture maritime de Méditerranée de Toulon. Accompagné du maire d'Ajaccio, Simon Renucci, et du préfet de Corse et de Corse-du-Sud, Christophe Mémead, le



rieux engagés. Il a rappelé que "l'idée d'une coopération (...) entre la France, l'Italie et Monaco" avait été lancée par son père, le prince Rainier III, au début des années 1970 pour aboutir en 1976 à la signature de l'accord Ramoge (pour Saint-Raphaël-Monaco-Gênes). Il s'est déclaré "très heureux de la mise en place de ce plan depuis 20 ans et de la coordination avec d'autres pays comme l'Espagne." Le prince Albert a ajouté être "très heureux que cet exercice se déroule en Corse, dans la zone très sensible de Bonifacio (...) au plus près possible d'une réalité qui, on l'espère ne se produira jamais".

Les bouches de Bonifacio, choisies cette année, constituent en effet "un endroit exceptionnel en raison de leur environnement

le préfet maritime Méditerranée, le vice-cadre Yves Joly.

Une vingtaine de militaires et civils français et espagnols, étaient dans l'exercice Ramogepol même que six avions militaires des trois pays.

Il s'agit essentiellement de pétroliers français, de garde-côtes de haute mer, de support de lutte anti-pollution, d'un patrouilleur italien (douanes, gendarmerie en mer), d'un pélicanier spécialisé dans la lutte anti-pollution et de l'Agence européenne de coopération maritime dont le siège est à Lisbonne et de bateau-

Les capitaineries des